



COMPTE-RENDU RÉUNION AUDIO DU 20 MAI 2020 : PRA

Une fois n'est pas coutume, cette réunion a été bouclée en 1h mais comme d'habitude, nous avons eu en face de nous un directeur pleinement satisfait de la situation...

I) Retrait de congés

La note d'application distingue 2 périodes : celle du 16 mars au 16 avril et celle du 17 avril au 31 mai.

Concernant la première période, le directeur nous a assuré que les services RH étaient prêts. L'application des retraits pour la deuxième période se fera certainement courant juin. Au final, le directeur nous a assuré que le critère de reprise se ferait uniquement sur les ASA. Malgré toutes ces certitudes, la note d'application reste floue et complexe. Un doute subsiste quant à la mise en ASA des agents tant tout a été fait dans l'opacité (absence de communication du PCA, informations erronées concernant la situation de certains télétravailleurs...) Ce sujet sera abordé plus en détail lors de la réunion du 26 mai prochain.

II) Sphère du contrôle fiscal

Dans le cadre du PRA, la DG a donné des consignes assez précises en la matière. Les contrôles sur place en cours avant le confinement devront être terminés et il n'y en aura pas de nouveau avant septembre sauf pour des cas précis concernant par exemple des cas avérés de fraude fiscale. Les vérificateurs devront privilégier la dématérialisation et clôturer les contrôles dans des conditions « apaisées ». Rien ne s'oppose légalement à ce que la discussion finale se déroule par téléphone.

Il faut que les services se mettent en ordre de marche concernant la reprise des CSP et de la programmation. Les objectifs quantitatifs seront forcément revus mais, des propres mots du directeur, la qualité devra être au rendez-vous pour que nos résultats ne soient pas « inférieurs à la moyenne des autres départements » (en clair, il faut que nous soyons de bons élèves !).

Enfin, le directeur nous a confirmé la mise en place pour septembre du pilotage intégré (1 responsable et 1 adjoint) du PCE de Mulhouse par la BDV2 à l'image de ce qui se pratique à Colmar.

Il nous a par ailleurs informés de la création d'un poste d'adjoint au PCR.P.

III) Points divers

Le décret sur la prime exceptionnelle accordé aux fonctionnaires assurant la continuité de service durant le confinement est paru le 14 mai. La note nationale est attendue pour son application. Ne nous réjouissons pas trop vite ! Même si les tenants et les aboutissants ne sont pas encore déroulés, il est précisé que « feront l'objet d'une prime les fonctionnaires ayant connus un surcroît d'activité »...

A ce jour, 5 collègues restent touchés par le COVID19 sur un total de 40 identifiés. La direction nous a assuré que les retours des collègues s'est fait après avis médical du médecin traitant éventuellement complété par l'avis du médecin de prévention.

La DG a laissé la possibilité d'ouvrir, sous condition, certains sites le vendredi 22 mai (pont naturel initialement voté en CTL). Dans les faits, il n'y a eu aucune demande dans le 68, aucun agent ne travaillera.

Les mouvements de mutations ont subi un sérieux décalage conduisant la centrale à ne publier les mouvements définitifs A et B que mi-juillet. Mais comme les CAP (tant locales que nationales) ne sont plus compétentes en la matière, nous devons nous contenter d'une réunion d'information début juin...

La campagne IR suit son cours : RAS !

La DG souhaite que l'accueil physique redémarre uniquement sur rendez-vous et après un contact téléphonique.

Interrogé par FO, sur les rumeurs d'accueil du public dans les boxes, le directeur a réaffirmé qu'aucun accueil physique ne pourrait se faire dans un espace non doté de plexi.

La division SPL planche sur l'organisation de l'opération « nouveaux maires » comme après chaque élection municipale.

Solidaires a souhaité rappeler l'importance du CHS et de l'ISST dans le cadre de la reprise et des futurs travaux de Dollfus.

Le département se voit doté de l'arrivée de 2 AFIPA : un remplacera Gilles Lallemand et l'autre... mystère et boule de gomme ! Le directeur ne sait pas !

Le poste d'IP, responsable des RH, actuellement occupé par Mme Martin a été ouvert aux candidatures.

Suite à l'intervention de FO, les personnels en situation de télétravail devant utiliser un véhicule (vérificateurs...) pourront se faire rembourser leurs déplacements sur la base des IK en utilisant leurs véhicules personnels. Une décision de bon sens puisque ces mêmes personnels qui ne doivent plus accéder à leur bureau devaient tout de même s'y rendre pour chercher les clefs des véhicules de service...

La prochaine réunion est fixée au mardi 26 mai.

A l'ordre du jour :

- les modalités de retrait des jours de congés ;
- les futurs travaux de Dollfus ;
- les mutations et ;
- l'analyse des plans des locaux dans le cadre du PRA.